

## Accueil des étudiants étrangers, il faut passer à l'action !

**La France doit accueillir dignement ses étudiants étrangers !** Après des années de statu quo et plusieurs sollicitations de la Confédération Etudiante, le Ministère se décide à faire un rapport « conclusif » sur l'accueil des étudiants étrangers. La réussite des étudiants étrangers dans les universités françaises est une richesse fondamentale pour la France et le développement international.

**La Confédération Etudiante avec les associations d'étudiants étrangers présenteront demain, 27 mai, au Ministère leurs propositions concrètes pour améliorer l'accueil des étudiants étrangers de façon significative.**

La délivrance d'un visa « étudiant » constitue un engagement réciproque que la France doit honorer en accueillant les étudiants étrangers avec respect et dignité. **Une fois le visa « étudiant » délivré par les ambassades françaises, les conditions d'accueil sont telles qu'elles multiplient les risques d'échec pour les étudiants étrangers.**

- **En tête des problèmes rencontrés arrive celui du logement.** Manque de chambres universitaires, garanties et revenus insuffisants pour le privé,...il n'est pas concevable de continuer à faire venir des étudiants du monde entier sans mettre en place des dispositifs qui leur permettent d'avoir tout simplement un toit pour étudier.
- Les étudiants étrangers sont confrontés à leur arrivée en France à une surcharge administrative qui vient entraver l'investissement dans la rentrée universitaire nécessaire à la réussite des études. **Il est temps de faciliter les démarches administratives en installant dans toutes les universités des antennes de la préfecture.**
- **De même la lourdeur administrative pour accéder à un emploi étudiant décourage les employeurs laissant les étudiants sans revenus suffisants pour subvenir à leur besoins.**
- **A l'arrivée en France, l'accueil doit se décliner autour d'un guichet unique proposant des informations et un accompagnement** concernant le fonctionnement des universités et des formations, l'accès au logement, l'accès aux stages, le perfectionnement de la langue française, l'environnement régional et culturel, les démarches administratives.
- **Enfin l'accueil commence dès le pays d'origine.** Il faut que les ambassades disposent d'informations concernant les possibilités d'orientation universitaire et le fonctionnement du système français (LMD...) notamment en permettant l'accès à internet.

La Confédération Etudiante et les associations d'étudiants étrangers veilleront à ce que le rapport que prépare le Ministère débouche dans les faits sur des changements de la situation des étudiants étrangers.